

SICAV de droit français

SICAV MARIGNAN

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2024

**Société de Gestion : AMPLEGEST
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux Comptes : Pricewaterhousecoopers Audit**

AMPLEGEST - 50 Boulevard Haussmann - 75009 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport sur le gouvernement d'entreprise	7
4. Rapport de gestion	8
5. Informations réglementaires	12
6. Certification du Commissaire aux Comptes	17
7. Comptes de l'exercice	23

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit**SICAV MARIGNAN****Fonds d'Investissement Alternatif (FIA) géré par AMPEGEST****Nom de l'initiateur :** AMPEGEST**Code Isin :** FR0000297194**Site internet :** www.amplegest.com**Devise du produit :** Euro**Contact :** Appelez le 01 40 67 08 40 pour de plus amples informations sur le produit.**Autorité compétente :** L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de la SICAV en ce qui concerne ce document d'informations clés. AMPEGEST est agréée en France sous le n° GP-07000044 et réglementée par l'AMF.**Date de production du document d'informations clés :** 03/06/2024**Avertissement**

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut-être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : SICAV MARIGNAN est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français relevant de l'article L. 214-24-24 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable. Cette SICAV a été agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur) : La SICAV est créée pour une durée de 99 ans. La société de gestion peut décider de la dissolution ou de la fusion de la présente SICAV à son initiative.

Objectifs : La SICAV a pour objectif d'investir dans des OPCVM, des FIA ainsi que dans des titres vifs sur les différentes classes d'actifs sur la durée de placement recommandée (24 mois) afin de faire bénéficier l'investisseur des opportunités offertes par ces marchés.

La SICAV sera gérée de façon discrétionnaire et a pour objectif une exposition minimale de 35% sur au moins un marché d'actions étranger, ou sur des marchés d'actions de plusieurs pays, dont éventuellement le marché français.

L'exposition « action » pourra atteindre 100%, et sera réalisée sans aucune limite géographique, sectorielle ni de taille de capitalisation. L'exposition aux marchés émergents actions sera limitée à 30% de l'actif.

Les stratégies de gestion seront réalisées via des investissements dans des OPCVM/ FIA autorisés à la commercialisation en France), ainsi que des titres vifs.

Les investissements en titres de créance (obligations, TCN, ...), compris entre 0% et 40%, seront effectués sans limite géographique ou sectorielle, sans contrainte de notation, via des émissions publiques ou privées. Cette stratégie sera utilisée à titre subsidiaire, afin de protéger la performance en cas d'anticipation d'une baisse des marchés actions. La société de gestion mène sa propre analyse crédit et ne recourt pas mécaniquement aux notations des agences pour la sélection des obligations.

Les investissements monétaires (de 0% à 40%) seront utilisés afin d'optimiser la gestion de la trésorerie ; avec le même objectif, le gérant pourra avoir recours aux dépôts, emprunts d'espèces.

La SICAV pourra s'exposer jusqu'à 25% de son actif aux stratégies matières premières (énergie, métaux, produits agricoles) ; les investissements ne seront pas effectués en direct, mais via des OPCVM/ FIA.

La SICAV pourra investir (10% max.) dans des OPCVM ou FIA majoritairement exposés à des stratégies de gestion alternative, et dans la limite de 30% dans des OPCVM et FIA de classification « diversifié ».

La SICAV se réserve la possibilité de recourir aux contrats financiers, négociés sur des marchés réglementés ou organisés, français ou étrangers, dans un but de couverture /exposition (y compris risque de change). Les interventions sur les marchés dérivés sont limitées à une fois l'actif. Les investissements pourront être réalisés dans des titres intégrant des dérivés dans la limite de 25% de l'actif net.

Indicateur de référence : Néant.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation et / ou distribution des revenus. L'assemblée générale décide chaque année de l'affectation des revenus.

Investisseurs de détail visés : Sicav dédiée à 20 actionnaires au plus. La SICAV s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à moyen terme (supérieure à 2 ans) et ayant une connaissance théorique des marchés de taux et d'actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus de la SICAV.

Dépositaire : CACEIS Bank

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts sur demande auprès de CACEIS Bank. Les demandes sont centralisées le jour d'établissement de la valeur liquidative (J) (chaque mardi) jusqu'à 12 heures et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée et publiée en J+1 ouvré sur les cours de clôture de J. Les règlements interviendront en J+2 ouvrés.

Informations complémentaires : Les actionnaires de la SICAV peuvent obtenir sur simple demande écrite à l'adresse contact@amplegest.com, gratuitement, auprès de la société de gestion un exemplaire des statuts et des rapports annuels et semestriels de la SICAV, lesquels sont disponibles en français. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amplegest.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 2 années.



Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de liquidité : La SICAV pourra être investie dans des actions de petites et très petites capitalisations négociées sur des marchés de type non réglementés Euronext Growth ou Euronext Access, qui ont un volume de titres cotés en Bourse réduit et susceptibles de rencontrer des risques de liquidités. Par la nature de ces investissements, les variations peuvent être plus marquées que sur les grandes capitalisations.

Risque de change : La SICAV pourra être investie dans des actions de petites et très petites capitalisations négociées sur des marchés de type non réglementés Euronext Growth ou Euronext Access, qui ont un volume de titres cotés en Bourse réduit et susceptibles de rencontrer des risques de liquidités. Par la nature de ces investissements, les variations peuvent être plus marquées que sur les grandes capitalisations.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performance, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 2 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans (Période de détention recommandée)
Scénarios	Minimum : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement		
	Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 370 €
		Rendement annuel moyen	-46.34%
	Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 700 €
		Rendement annuel moyen	-23.00%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 830 €	
	Rendement annuel moyen	8.27%	
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 860 €	
	Rendement annuel moyen	38.55%	
		11 540 €	
		7.43%	
		15 150 €	
		23.08%	

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2021 et octobre 2022, intermédiaire entre septembre 2017 et septembre 2019 et favorable entre août 2019 et août 2021.

Que se passe-t-il si AMPLEGEST n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts.

Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 Euro sont investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	649 €	837 €
Incidence des coûts annuels (*)	6.98%	4.39% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11.82% avant déduction des coûts et de 7.43% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.36% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	136 €
Coûts de transaction	0.09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	9 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site. www.amplegest.com.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ? _____

La durée de placement minimale recommandée est de 2 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés de taux et d'actions. Les actions de cette SICAV sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon hebdomadaire.

Comment puis-je formuler une réclamation ? _____

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de La société de gestion, d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier : AMPLEGEST – 50 boulevard Haussmann, 75009 PARIS. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amplegest.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Si la réponse apportée à la réclamation ne satisfaisait pas le porteur, ce dernier a alors la possibilité de faire appel au médiateur de l'AMF : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>.

Conformément aux dispositions de l'article L621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes _____

Pour obtenir toutes informations relatives aux performances passées, veuillez adresser votre demande à l'adresse contact@amplegest.com.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : maximum 10 ans en fonction de la date de création de la part.

La SICAV Marignan est classifié catégorie « Article 6 » au sens du Règlement « SFDR ».

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

I. Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice

Voici le détail des principales modifications apportées :

Modifications du Prospectus

- Suppression de la phrase : Le gestionnaire financier par délégation de la SICAV s'efforcera de respecter ces bornes d'allocation
- Suppression de la phrase indiquant une limite jusqu'à 100% en cas de volatilité excessive. La limite reste donc de 0-40%
- Opérations d'acquisition et cession temporaire de titres : néant
- Suppression des risques liés Opérations d'acquisition et cession temporaire de titres
- Mise à jour du risque de durabilité
- Suppression de la limite dans Risque de liquidité déjà présente dans la stratégie du prospectus
- Ventilation des frais de gestion financières et frais de fonctionnement et autres services + Taux forfait (et non plus réel) pour les frais de fonctionnement et autres services
- Mise à jour commission de mouvement dépositaire
- Mise à jour de la présentation frais de recherche
- Mise à jour procédure de choix des intermédiaires
- Ajout dans la rubrique Informations d'ordre commercial : Contact centralisation, Politique de vote & Disclaimer sur la communication de la composition du portefeuille de la SICAV
- Ajout de paragraphe sur la gestion des pénalités CSDR
- Ajout de la précision sur la valorisation des Etf-trackers
- Ajout politique de rémunération

Modifications DIC :

- Investissements monétaires : suppression du recours au « Opérations d'acquisition et cession temporaire de titres »
- Correction coquille dans le DIC : le fonds est valorisé à rythme hebdomadaire
- Ajout disclaimer : « Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. »
- Suppression de la phrase indiquant une limite jusqu'à 100% en cas de volatilité excessive. La limite reste donc de 0-40%

Démission de AMPLEGEST en sa qualité d'administrateur.

Nomination d'un nouvel administrateur.

II. Changements de l'exercice à venir

Néant

3. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

A. Liste des mandats exercés par les membres du Conseil d'Administration

DIRIGEANTS DE LA SICAV		FONCTIONS EXERCEES ET INTERETS DETENUS DANS D'AUTRES SOCIETES, Y COMPRIS ETRANGERES ET DU GROUPE			
Fonction exercée au sein de la Sicav	Nom, Prénom et date de naissance	Caractéristiques de la société			Fonctions exercées
		Dénomination ou raison sociale	Forme Juridique	Adresse du siège social	
Président du Conseil d'Administration	BAUDECROUX Jean Paul né le 11 mars 1946	NRJ Group	Société Anonyme	22 rue Boileau 75116 PARIS 16	Président du Conseil d'Administration
Administrateur	BAUDECROUX Paul né le 27 janvier 1995	NRJ Group	SA	22 rue boileau 75016 paris	Administrateur
		Fondation NRJ	Fondation		Membre du comité de direction
		Pledg3r Ltd	Limited company	Flat 289, Fellows Court, Dunloe Street London E2 8LH	Actionnaire, administrateur et Chief Product Officer (CPO)
		Digital App Development	SAS	30 rue de la tourelle 92100 Boulogne Billancourt	Actionnaire
		Paul Rostorp Consulting	Société individuelle	Classensgade 3b, 3. 2100 København	Dirigeant
		Letsbuild	Aps	Aldersrogade 8, 2100 København	Salarié, chef d'équipe
Administrateur	BAUDECROUX Matilda née le 29 mai 1997	NRJ Group	SA	22 rue boileau 75016 paris	Administrateur
		NRJ Group	SA	22 rue boileau 75016 paris	Salariée, cheffe de projet
Administrateur	PRADIE Pierre né le 24 décembre 1954	SCEA de la Garde	Société Civile d'Exploitation Agricole (SCEA)	LIEU DIT LA GARDE 12330 SALLES LA SOURCE	Gérant
Administrateur Directeur Général	LAZAR Olivier né le 20 avril 1959 à Boulogne Billancourt	SCI OK VEP		1 route de Clairefontaine 14800 Tourgéville	Gérant
		Direct Annonces SA	Société Anonyme	11 rue Arsène Houssaye 75008 PARIS	Administrateur et représentant légal de Angyal SAS

B. Conventions réglementées

La SICAV a signé deux conventions courantes : la première avec Amplegest qui assure la délégation de la gestion financière administrative et comptable et la seconde avec CACEIS en qualité de dépositaire de la Sicav.

C. Modalités d'exercice de la direction générale

Conformément à l'article L225-51-1 du Code de commerce, les actionnaires sont informés que la Sicav Marignan est dirigée par le Président Directeur général qui a été nommé par le Conseil d'Administration.

Préambule :

Marignan a pour objectif d'investir dans des OPCVM, des FIA ainsi que dans des titres vifs sur les différentes classes d'actifs sur la durée de placement recommandée (24 mois) afin de faire bénéficier l'investisseur des opportunités offertes par ces marchés.

Marignan est classifié catégorie « Article 6 » au sens du Règlement « SFDR » et ne promeut aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte de critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Pour rappel, le risque de durabilité représente le risque qu'un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement (tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, dit « Règlement SFDR »).

I. Performance financière de l'OPC

A. Revue des marchés

En 2024, l'économie mondiale a de nouveau déjoué les pronostics d'un atterrissage imminent, s'inscrivant plutôt dans une logique de « no landing » que dans les scénarios de « hard » ou « soft landing ». Les prévisions de PIB mondial ont ainsi progressivement augmenté sur l'année, soutenues par une consommation américaine résiliente, la poursuite de la désinflation et le début d'un assouplissement monétaire. Le marché du travail américain est resté tendu, favorisant la hausse des salaires réels et la robustesse de la demande, tandis que l'Europe a traversé une passe plus difficile et que la Chine a peiné à relancer son économie. Les mesures de soutien supplémentaires prises par Pékin en fin d'année n'ont pas suffi à susciter un optimisme durable, alors que les indicateurs de l'activité en zone euro suggèrent un ralentissement à venir.

Les actions ont été les grandes gagnantes de 2024, avec le MSCI ACWI en passe d'afficher un gain de 21 % en dollars. Ce rally boursier repose sur un triptyque puissant : maintien de la croissance, inflation en repli et premières baisses de taux. La Fed a lancé le mouvement en septembre, suivie par la BCE et la BoE, même si la hausse surprise de la BoJ a momentanément provoqué une correction notable des marchés. En parallèle, les valorisations se sont envolées : le PER des actions américaines est passé de 19,8x à 22,5x, tandis que les « Magnificent 7 » ont porté la concentration du marché à des niveaux records. Sur le front des facteurs le Momentum a surperformé, la Value est restée à la traîne et les valeurs exposées à l'IA ont poursuivi leur ascension.

La politique a joué un rôle majeur cette année, à commencer par l'élection américaine marquée par le retour de Donald Trump et la victoire du parti républicain au Congrès. En Europe, divers bouleversements (élections anticipées en France, chute de la coalition allemande) ont influencé à la fois les devises et les performances sectorielles, tout en renforçant l'« exceptionnalisme » américain : le S&P 500 devrait en effet enchaîner deux années consécutives à plus de 25 % de gains, une première depuis les années 1990. Dans le même temps, les incertitudes liées aux politiques commerciales et aux débats budgétaires en Europe ont accru la décote historique des actions européennes face à leurs homologues américaines.

Malgré quelques accès de volatilité, l'optimisme s'est ravivé en fin d'année, porté par la confiance retrouvée des consommateurs et des dirigeants d'entreprise. Les fusions-acquisitions ont repris, les crypto-monnaies se sont envolées et les enquêtes de conjoncture ont révélé un regain de confiance dans les perspectives économiques et sur les marchés boursiers. Si 2024 n'a pas été exempte de risques — notamment la faible demande chinoise, la croissance molle en Europe et des valorisations élevées aux États-Unis — les investisseurs ont dans l'ensemble fait fi de ces menaces.

B. Principales opérations et mouvements de l'exercice

Dans ce contexte la SICAV Marignan s'apprécie de +18.18% portée principalement par nos positions sur les grandes valeurs technologiques américaines (Nvidia, Amazon, Alphabet, Apple et Microsoft étant les principales contributions positives en 2024).

- Investissements en OPC gérés par Amplegest :

Actif	Code Isin	Type d'actifs	Quantité	Montant (devise port.)	% NAV
Amplegest Digital Leaders - LC -	Fonds	FR001400CQI4	10250	1 386 620,00 €	1,20%
Amplegest MidCaps - IC -	Fonds	FR0011184993	8000	2 170 400,00 €	1,88%
Amplegest PME - IC -	Fonds	FR0011631076	8580	1 790 302,80 €	1,55%
Amplegest Pricing Power - IC -	Fonds	FR0010889857	7670	2 449 644,60 €	2,12%
Amplegest Pricing Power US - IC -	Fonds	FR0011382233	22106	6 099 929,64 €	5,29%
Nova Flexible - IC -	Fonds	FR0011321306	32013,9272	4 090 419,48 €	3,55%
				17 987 316,52 €	0,16 €

- Investissements en OPC gérés par Octo AM (filiale du groupe Amplegest) :

Actif	Code Isin	Type d'actifs	Quantité	Montant (devise port.)	% NAV
Octo Crédit Court Terme - A -	Fonds	FR0011299411	200	2 304 668,00 €	2,00%
Octo Crédit Value Investment Grade - C -	Fonds	FR001400J5T3	1000	1 129 410,00 €	0,98%
Octo Rendement 2025 - IC -	Fonds	FR0013496213	2550	2 904 271,50 €	2,52%
				6 338 349,50 €	0,05 €

C. Variation de l'actif

Au cours de l'année 2024, le nombre de parts de la SICAV Marignan est passé de 28 812 à 28 810 à travers des souscriptions qui se sont élevées à 0.00 EUR et des rachats à 8 074.08EUR.

L'encours est passé de 97 642 408.55 EUR à 115 380 834.03 EUR.

D. Profil de risque

La VL est passée de 3 388.94 EUR à 4 004.88 EUR soit une hausse de 18.18%. Il n'y a pas eu de versement de dividende en 2024.

E. Perspectives de l'exercice à venir

Dans la lignée de 2024, l'année 2025 s'annonce marquée par un environnement géopolitique toujours incertain, avec le début du mandat de Donald Trump, des tensions commerciales persistantes entre les États-Unis et leurs principaux partenaires (Chine, Europe, Canada, Mexique), la poursuite des conflits en Ukraine et au Moyen-Orient, ou encore les élections en Allemagne.

Sur le plan économique, l'Europe, et en particulier le couple franco-allemand, reste le maillon faible, tandis que les États-Unis continuent de tirer la croissance mondiale. La Chine tourne encore au ralenti mais pourrait commencer à bénéficier des réformes visant à assainir les finances publiques locales et à relancer la demande. L'inflation semble avoir durablement quitté ses niveaux d'excès, mais les cibles des banques centrales ne sont toujours pas atteintes. Au regard de la trajectoire récente de l'inflation (qui ne décélère plus), les banques centrales pourraient d'ailleurs conclure leur cycle d'assouplissement monétaire plus rapidement que prévu, ou du moins en ralentir le rythme. On observe déjà cette tendance dans le discours de la Fed aux États-Unis lors de la réunion de fin 2024. Dans le même temps, cinq ans après le début de la pandémie de COVID-19, les chaînes d'approvisionnement et logistiques montrent enfin des signes de stabilisation.

La croissance des BPAs est attendue à +8% pour l'Europe en 2025, nettement inférieure aux +14% pour le S&P 500 aux États-Unis. En Europe, les secteurs sur lesquels le consensus attend la plus forte progression de résultats sur les deux prochaines années sont les suivants : Technologie, Télécoms, Voyages et Loisirs, Ressources de base et Assurance.

Dans les premiers jours de 2025, l'euro est retombé à un plus bas depuis plus de deux ans face au dollar. Peu d'éléments jouent contre un changement de tendance pour l'année : stabilité politique et croissance économique outre-Atlantique supérieure, rythme de baisse des taux FED plus faible par rapport à celui de la BCE, et guerre tarifaire pénalisant l'Europe et les émergents.

Côté taux, la possibilité d'une reconstitution de pente aux États-Unis et en Europe reste ouverte, dans un environnement combinant légère baisse de taux courts et des taux longs souverains autour de leurs niveaux actuels. Ces derniers devraient se maintenir aux États-Unis sous l'effet combiné des politiques de Donald Trump, des ventes de bons du Trésor US par la Chine ou encore de la réduction du bilan de la Fed. En Europe, c'est la prime de risque sur la France et l'incertitude politique en Allemagne qui pèseront.

Tous les éléments mentionnés ci-dessus semblent aller dans le sens de 2024 : dollar fort, pentification des courbes de taux et surperformance des Etats-Unis contre l'Europe. Il nous paraît tout de même important de mentionner que des évènements pourraient faire largement dévier ce scénario :

- fin de la guerre en Ukraine : baisse du risque géopolitique, des prix de l'énergie (gaz) et plan de reconstruction,
- impact supérieur aux attentes du plan de relance Chinois : redressement de la demande et de la confiance du consommateur, très favorable pour certains secteurs européens (luxe, automobile, chimie, industries),
- victoire de la CDU/CSU en Allemagne : fin des politiques de limite budgétaire et même changement de braquet sur la dépense publique, reprise des cycliques.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devises de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
Octo Credit ISR Court Terme A		4 014 915,60
NOVA FLEXIBLE PART IC	1 497 970,60	612 800,00
ASML HOLDING NV	2 045 342,67	
CM-AM SICAV - CM-AM Dollar Cash IC	1 670 344,81	
LATITUDE EQUILIBRE PART I		1 497 970,60
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	891 474,83	
VALBIOTIS SAS		252 788,34
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	5 592,39	

5. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

REGLEMENTATION SFTR EN EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

POLITIQUE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Au cours de l'exercice 2024, Amplegest a respecté les principaux critères qu'elle a définis dans sa politique de sélection des intermédiaires. La liste des brokers tient compte des différents instruments sur lesquels la société intervient. En particulier Amplegest a retenu le coût total de la transaction, la fiabilité et la sécurité du processus d'exécution, y compris les opérations post-marché de règlement/livraison des titres, ainsi que la qualité du reporting sur l'exécution (qualité des informations fournies dans les confirmations d'exécution) comme éléments de sélection.

Amplegest a également signé des conventions de recherche avec des brokers qui ont été sélectionnés en respect de critères définis :

Procédure de choix des intermédiaires pour l'exécution des ordres :

Le choix des intermédiaires est réalisé sur la base des critères suivants (critères qui peuvent évoluer) :

- Caractéristiques des instruments financiers et des marchés d'exécution
- Qualité de l'exécution,
- Coût de l'intermédiation,
- Qualité de la gestion administrative post-marché,
- Accès à des blocs de titres
- Notoriété et solidité de l'intermédiaire.

Procédure de sélection des entités qui fournissent de la recherche :

Le choix des intermédiaires est réalisé, notamment) sur la base des critères suivants (critères qui peuvent évoluer) :

- Univers d'analyse (études macro-économiques, études sectorielles qui répondent aux besoins de la gestion),
- Qualité du service de recherche et des conseils : accès aux modèles, génération d'idées et site internet, pertinence des recommandations,
- Mise en la relation avec les émetteurs (critère le plus important),
- Génération d'idées,
- Accès aux modèles,
- Accès aux analystes et à leurs avis,
- Accès à un site internet dédié.

Le budget global de recherche alloué au titre de l'année 2024 pour l'ensemble des OPC gérés s'élève à 804 000 euros. Les gérants de l'OPC ont recours aux analyses macro-économiques et aux analyses portant sur les sociétés émettrices émises par les brokers. Ils s'appuient également sur une équipe de gérants analystes financiers propre à Amplegest qui a défini ses propres critères de sélection des valeurs en portefeuille.

La clé répartition constatée pour l'exercice 2024 entre les frais d'exécution d'ordres et les frais correspondant aux services d'aide à la décision d'investissement est la suivante :

- les frais correspondants aux services d'aide à la décision d'investissement ont représenté 55% du total des frais d'intermédiation.
- les frais d'exécution d'ordres ont représenté 45% des frais d'intermédiation.

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu par le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable à l'adresse internet suivante : www.amplegest.com

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL (Article 6 SFDR)

Bien que la SICAV Marignan ne promeuve pas de caractéristiques ESG, Amplegest est engagé dans une politique de finance durable. Notre démarche d'investisseur responsable s'inscrit dans une volonté de financement de l'économie réelle de manière durable tout en incitant les entreprises à de meilleures pratiques. Au-delà de l'analyse quantitative, notre analyse ESG accorde une grande importance au dialogue avec les entreprises, chacune des entreprises dans lesquelles nous sommes investis faisant régulièrement l'objet d'entretiens dédiés.

A. Engagement actionnarial au cours de l'exercice

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les équipes de gestion Actions d'Amplegest se sont engagées à exercer leurs droits de vote sur l'ensemble des titres détenus dans les OPC dont elles assurent la gestion et pour lesquels elles détiennent les droits de vote, ou pour lesquels ceux-ci leurs ont été délégués.

En complément, notre engagement actionnarial se manifeste par l'envoi de lettres d'engagement personnalisées aux entreprises investissables et pour lesquelles des efforts dans le domaine ESG sont attendus. En 2024, Amplegest a envoyé 29 lettres d'engagements (17 lettres en 2023) aux sociétés faisant partie de l'univers d'investissement des fonds.

B. Exercice des droits de vote au cours de l'exercice

1) Recours à des services rendus par des conseillers en vote

Afin de conduire au mieux sa politique de vote, Amplegest fait appel depuis 2019 aux services de Proxinvest, société de conseil aux investisseurs spécialisée en matière de politique de vote et d'engagement. Depuis le 1^{er} décembre 2022, Proxinvest est une filiale du groupe américain Glass Lewis, principal fournisseur de solutions indépendantes de gouvernance au niveau mondial.

Amplegest a défini avec Proxinvest une politique de vote cohérente avec les critères ESG et les valeurs de la société Amplegest. Proxinvest instruit et analyse les résolutions présentées par les entreprises cotées détenues par les différents OPC Amplegest. Puis, il envoie un rapport avec les recommandations de vote en fonction des critères définis conjointement afin qu'Amplegest puisse l'analyser. À l'issue de cette analyse, Amplegest confirme ou infirme la recommandation de Proxinvest et le Middle Office AM vote via le système ISS (Institutional Shareholder Services). La décision de vote appartient donc entièrement à la société Amplegest et est appliquée conformément à ses critères.

2) Principes déterminants les cas dans lesquels la société de gestion exerce ses droits de vote

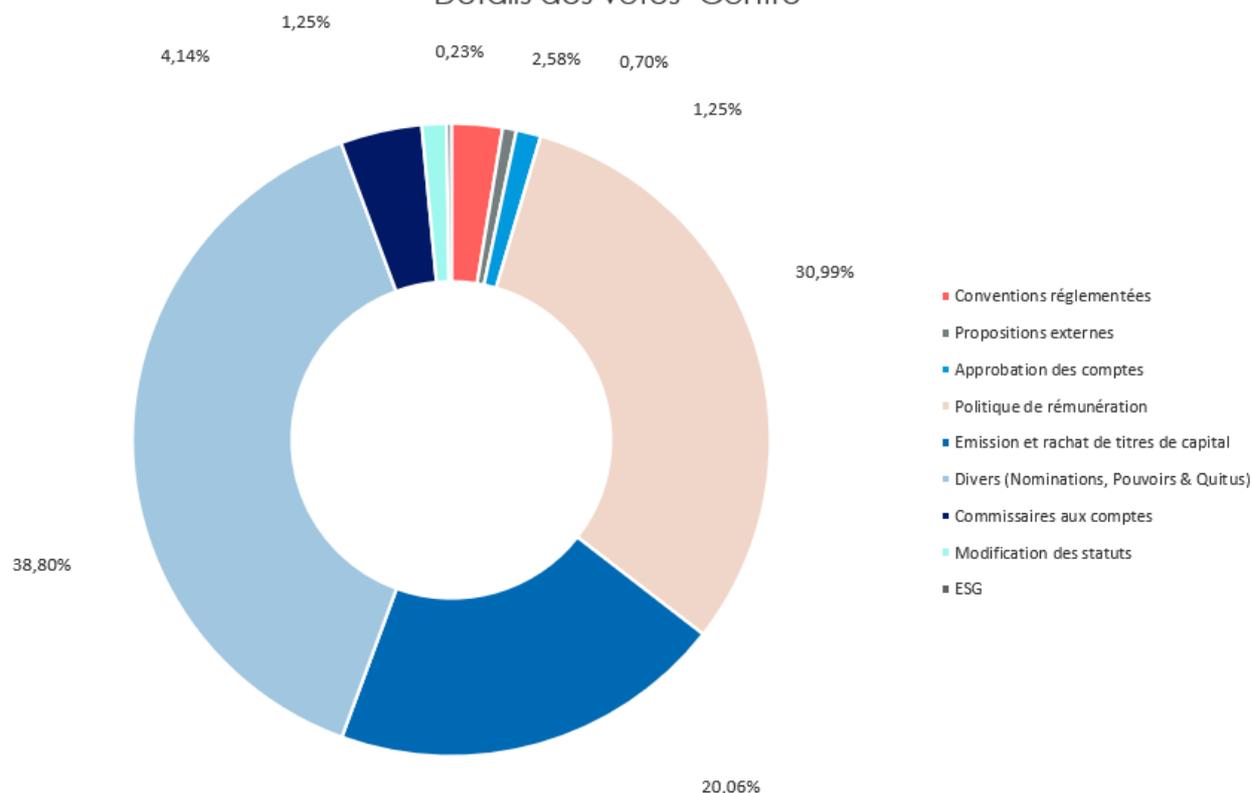
La politique de vote d'Amplegest définit que l'exercice des droits de vote s'effectue pour l'ensemble des actions des OPC actions Amplegest.

3) L'exercice du droit de vote d'Amplegest en 2024

L'intégralité de la politique de vote de la société est disponible sur : www.amplegest.com

- Amplegest a participé à 214 Assemblées Générales au cours de l'exercice 01-2024 à 12-2024, soit un taux de participation de 97% par rapport aux sociétés détenues en portefeuille sur la période.
- Amplegest a exercé ses droits de vote pour chacune de ces Assemblées Générales et n'a jamais été en conflit d'intérêts avec ces sociétés.
- Votes par correspondance (100%) et participation physique (0%).
- Pour 12 résolutions (0.3%), notre politique de vote nous a conduit à voter différemment de notre politique prédéfinie Amplegest.
- Nombre de résolutions soumises au vote : 3 622
- Expression de 1 281 votes « contre » pour l'ensemble des résolutions, soit :
 - Dans **35.4%** des cas, nous avons voté **contre**
 - Dans **64.6%** des cas nous avons voté **pour**

Détails des votes "Contre"



La politique d'engagement actionnarial ainsi que le rapport sur l'engagement actionnarial d'Amplegest sont disponibles sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante : www.amplegest.com.

INFORMATION SUR LES CRITERES ESG

Marignan ne prend pas en compte les critères extra-financiers et est classifié catégorie « Article 6 » au sens du Règlement « SFDR ». En revanche, Marignan applique la politique d'exclusion définie par Amplegest. Cette politique, qui concerne l'ensemble des OPC est définies par l'équipe opérationnelle ESG en étroite collaboration avec l'équipe de contrôle des risques. Elle a pour objectif d'exclure de l'univers d'investissement certains émetteurs du fait de leur activité, implantation géographique, fonctionnement, réputation et non-conformité aux standards internationaux. Le comité d'exclusion identifie les valeurs « interdites » appartenant aux secteurs de l'armement controversé, du tabac, des matières premières agricoles et du charbon thermique. Nous excluons également les valeurs qui ne respectent pas le pacte mondial des Nations Unies ainsi que celles qui ont des controverses graves et répétées.

La démarche plus globale d'Amplegest en matière d'ESG est consultable sur son site internet à l'adresse suivante : www.amplegest.com

INFORMATIONS RELATIVES A SFDR (DURABILITE) ET TAXONOMIE

La SICAV n'a aucun objectif de durabilité. En l'absence de données suffisantes provenant des entreprises, l'alignement actuel de la SICAV à la taxonomie est estimé à 0%.

INFORMATIONS SUR LES MODALITES DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le risque global du FIA sur les contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

INFORMATIONS SUR LE MONTANT TOTAL DU LEVIER CALCULE SELON LA METHODE BRUTE ET SELON LA METHODE DE L'ENGAGEMENT

Compte tenu de la stratégie de Marignan et de la possibilité d'investir sur les marchés dérivés en exposition exclusivement sur des instruments dérivés simples, la mesure du risque global reste la méthode de l'engagement :

Levier calculé selon la méthode Brute :

- Minimum : 97.30%
- Maximum : 117.11%
- Moyen : 111.99%

Levier calculé selon la méthode de l'Engagement :

- Minimum : 97.30%
- Maximum : 115.64%
- Moyen : 111.93%

ACTIFS FAISANT L'OBJET D'UN TRAITEMENT SPECIAL DU FAIT DE LEUR NATURE NON LIQUIDE

Néant.

DISPOSITIONS PRISES POUR GERER LA LIQUIDITE DE LA SICAV ET SYSTEMES DE GESTION DES RISQUES

Une surveillance de la liquidité de la SICAV est mise en œuvre lors du calcul de la valeur liquidative. Les contrôles effectués au 31/12/2024 ont mis en évidence que les actifs du portefeuille peuvent être liquidés selon les délais et proportions suivants :

- 99,54% de l'actif en 1 jour de bourse,
- 0,11% entre 2 jours et 5 jours de bourse,
- 0,03% entre 6 jours et 15 jours de bourse,
- 0,03% entre 16 jours et 30 jours de bourse,
- 0,11% entre 31 jours et 90 jours de bourse,
- 0,18% au-delà de 90 jours de bourse.

INFORMATIONS CONCERNANT LES OPERATIONS DE CESSION/ ACQUISITION TEMPORAIRE DE TITRES

Néant.

POLITIQUE DE REMUNERATION

1) Critères financiers et non financiers de la politique de rémunération

La politique de rémunération des collaborateurs d'Amplegest prévoit un niveau de rémunération fixe en lien avec leur niveau de séniorité, d'expertise et leur expérience professionnelle dans l'activité, pour permettre le cas échéant de ne pas accorder de rémunération variable. La rémunération fixe est définie par le Comité de Direction lors de l'embauche.

La part variable de la rémunération a pour objet de compléter la part fixe, elle est déterminée en fonction des objectifs fixés en début d'année et notamment des performances réalisées par le collaborateur. Ces objectifs portent sur des éléments quantitatifs globaux, tels que les résultats, la situation financière de la Société, sur des éléments quantitatifs propres à chaque métier et à chaque poste et sur des éléments qualitatifs, tels que l'engagement personnel du collaborateur notamment dans l'intérêt du client, d'Amplegest, le respect des règles de déontologie de la profession et des procédures internes de maîtrise et de suivi des risques en place au sein de la Société.

Lorsque la part variable de la rémunération dépasse la somme de 200 000 euros,

- 50% de la part variable de la rémunération sont versés en parts ou actions d'OPC gérés par la Société dont la détention doit être au minimum de 2 ans à compter de la date d'attribution,
- 50% de la part variable de la rémunération sont versés sous forme de prime.
La rémunération variable sera versée sur une période de 3 ans, étant précisé que 40% de la rémunération variable sera versée la première année. 60% de la rémunération variable est donc reportée. Un potentiel de 20% la deuxième année, un potentiel de 20% la troisième et un potentiel de 20% la quatrième et dernière année sont reportés.

2) Décision et réexamen de la politique de rémunération

La politique de rémunération a été déterminée par les membres du Comité de la Direction et les membres du Conseil de Surveillance, qui ensemble constituent le Comité de rémunération.

Le comité se réunit une fois par an pour vérifier l'application de la politique de rémunération et valide les montants de rémunération variables attribués aux collaborateurs et plus particulièrement aux collaborateurs concernés au sens de la Directive et plus généralement le niveau de rémunération de chaque équipe et collaborateur.

3) Montants totaux de rémunération au titre de l'exercice clos

Amplegest clôture son exercice en décembre, les données figurant dans le tableau se rapportent à l'année 2024 (dernières données disponibles à la date de publication du rapport) :

	Montant des rémunérations fixes	Montant des rémunérations variables	Montant total des rémunérations au titre de l'exercice clos
Ensemble du personnel (58 collaborateurs en moyenne)	5 194 857,00	1 765 000,00	6 522 857,00
Membres du Comité de Direction (6 collaborateurs)	988 333,00	562 000,00	1 439 333,00
Gérants (23 collaborateurs)	2 316 416,00	875 000,00	2 941 416,00

Pour calculer les rémunérations perçues au titre de l'année 2024, la méthode suivante a été appliquée :

- La rémunération fixe 2024 : il s'agit de la rémunération brute correspondant au salaire annuel de base prorata temporis, de la prime ancienneté et des avantages en nature,
- La rémunération variable au titre de 2024 : il s'agit de la rémunération variable brute (primes exceptionnelles) versée en 2025.

Le détail de la politique de rémunération d'Amplegest est disponible gratuitement sur simple demande et sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante : www.amplegest.com

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

AMPLEGEST
50 Boulevard Haussmann
75009 Paris

Des explications supplémentaires peuvent être obtenues par email : www.amplegest.com

6. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**

SICAV MARIGNAN
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE CONSTITUEE SOUS FORME DE SOCIETE
D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AMPLEGEST
50, boulevard Haussmann
75004 PARIS

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale constitué sous forme de société d'investissement à capital variable SICAV MARIGNAN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Arnaud Percheron

2025.05.09 15:49:06 +0200



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2024**

SICAV MARIGNAN

FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE CONSTITUE SOUS FORME DE
SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion

AMPLEGEST
50, boulevard Haussmann
75004 PARIS

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la SICAV dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Arnaud Percheron

2025.05.09 15:49:06 +0200



7. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	55 455 898,21
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	55 455 898,21
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	56 774 331,96
OPCVM	56 774 331,96
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instrument financiers à terme (G)	45 030,00
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	112 275 260,17
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 014 947,93
Comptes financiers	2 341 971,28
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	3 356 919,21
Total de l'actif I+II	115 632 179,38

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	73 988 485,27
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	23 647 145,30
Résultat net de l'exercice	17 745 203,46
Capitaux propres I	115 380 834,03
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	115 380 834,03
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	45 030,00
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	45 030,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	206 315,35
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	206 315,35
Total Passifs : I+II+III+IV	115 632 179,38

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	293 053,27
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	118 359,24
Sous-total produits sur opérations financières	411 412,51
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-14 148,76
Sous-total charges sur opérations financières	-14 148,76
Total revenus financiers nets (A)	397 263,75
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-677 110,24
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-677 110,24
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-279 846,49
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	17,25
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-279 829,24
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	1 019 673,29
Frais de transactions externes et frais de cession	22 142,68
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	1 041 815,97
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-92,00
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	1 041 723,97

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	16 797 695,74
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	186 834,34
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	16 984 530,08
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-1 221,35
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	16 983 308,73
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	17 745 203,46

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion est d'investir dans des OPCVM, des FIA ainsi que dans des titres vifs sur les différentes classes d'actifs sur la durée de placement recommandée (24 mois) afin de faire bénéficier l'investisseur des opportunités offertes par ces marchés.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net en EUR	74 991 357,08	106 149 878,57	81 735 174,05	97 642 408,55	115 380 834,03
Nombre de titres	24 265	28 815	28 814	28 812	28 810
Valeur liquidative unitaire	3 090,51	3 683,84	2 836,64	3 388,94	4 004,88
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	8,24	1,87			
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	588,40	633,80	755,66	820,79	856,95
Distribution unitaire sur revenu		7,13			
Crédit d'impôt unitaire		0,57			
Capitalisation unitaire sur revenu	-7,45		-10,50	-4,06	-9,71

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0000297194 - Action SICAV MARIGNAN : Taux de frais maximum de 1,196 TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action SICAV MARIGNAN	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	97 642 408,55
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-8 074,08
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-279 846,49
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 041 815,97
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	16 984 530,08
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	115 380 834,03

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-2	-8 074,08
Solde net des souscriptions/rachats	-2	-8 074,08
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	28 810	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
SICAV MARIIGNAN FR0000297194	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV	EUR	115 380 834,03	28 810	4 004,88

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ETATS-UNIS +/-	PAYS-BAS +/-	FRANCE +/-	TAIWAN +/-	ESPAGNE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	55 455,90	44 685,43	4 746,97	3 378,66	1 330,67	551,04
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures	-14 769,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	40 686,90					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	2 341,97				2 341,97
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					2 341,97

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	2 341,97						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	2 341,97						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	GBP			
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	46 448,66	495,76			
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	11,10				
Comptes financiers	413,13	18,64			
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	46 872,89	514,40			

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<p>Opérations figurant à l'actif du bilan</p> <p>Dépôts</p> <p>Instruments financiers à terme non compensés</p> <p>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</p> <p>Créances représentatives de titres donnés en garantie</p> <p>Créances représentatives de titres financiers prêtés</p> <p>Titres financiers empruntés</p> <p>Titres reçus en garantie</p> <p>Titres financiers donnés en pension</p> <p>Créances</p> <p>Collatéral espèces</p> <p>Dépôt de garantie espèces versé</p> <p>Opérations figurant au passif du bilan</p> <p>Dettes représentatives des titres donnés en pension</p> <p>Instruments financiers à terme non compensés</p> <p>Dettes</p> <p>Collatéral espèces</p>		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0011184993	AMPLEGEST MIDCAPS IC	AMPLEGEST	Actions Euro	France	EUR	2 170 400,00
FR0010889857	AMPLEGEST PRICING POWER IC	AMPLEGEST	Actions Euro	France	EUR	2 449 644,60
FR0011631076	AMPLEGEST PME IC	AMPLEGEST	Actions Françaises	France	EUR	1 790 302,80
FR0011382233	AMPLEGEST PRICING POWER US IC	AMPLEGEST	Actions internationales	France	EUR	6 099 929,64
FR001400CQ14	AMPLEGEST DIGITAL LEADERS LC	AMPLEGEST	Fonds / Actions	France	EUR	1 386 620,00
FR0011321306	NOVA FLEXIBLE PART IC	AMPLEGEST	Fonds / Diversifiés	France	EUR	4 087 858,36
FR0000984254	CM-AM SICAV - CM-AM Dollar Cash IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Fonds / Monétaire	France	USD	7 853 499,57
FR0012413722	Echiquier Robotics K	FINANCIERE DE L'ECHQUIER	Fonds / Actions	France	EUR	987 720,00
FR0011152990	Ginjer Actifs 360 I	GINJER AM	Fonds / Diversifiés	France	EUR	817 151,40
FR0013446812	M CLIMATE SOLUTIONS PART C	MONTPENSIER FINANCE	Actions internationales	France	EUR	682 199,00
LU2326556235	NATIXIS INT FDS LUX I THEMATIC WELLNESS FUND IA USD	Natixis Investment Managers International	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	2 060 114,57
LU1320043406	NSF SICAV Climate Change + I EUR	NEVASTAR FINANCE (LUXEMBOURG) S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	1 040 301,70
LU2206590973	NSF SICAV - Convergence Technology Fund - Class I USD Acc	NEVASTAR FINANCE (LUXEMBOURG) S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	2 185 357,54
LU1347438084	NSF SICAV Wealth Defender Global Equity Fund I USD	NEVASTAR FINANCE (LUXEMBOURG) S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	1 441 152,27
FR0011299411	Octo Credit ISR Court Terme A	OCTO ASSET MANAGEMENT	Fonds / Obligations	France	EUR	2 304 668,00
FR0013496213	Octo Rendement 2025 IC	OCTO ASSET MANAGEMENT	Fonds / Obligations	France	EUR	2 904 271,50

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR001400J5T3	OCTO CRD VLE INVESTN GRD-C	OCTO ASSET MANAGEMENT SA	Fonds / Obligations	France	EUR	1 129 410,00
LU0256845834	PICTET FDS (LUX) SECURITY I C.	PICTET FUNDS (EUROPE) S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	1 025 844,64
LU0090689299	PICTET FUNDS BIOTECH CL.P C	PICTET FUNDS (EUROPE) S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	2 836 563,72
LU1279333329	PICTET - ROBOTICS-I USD	PICTET FUNDS (EUROPE) S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	1 741 237,85
LU0255980327	PICTET WATER PCUSD	PICTET FUNDS (EUROPE) S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	2 582 895,37
LU1651874312	QUAERO CAPITAL FUNDS LUX ACCESSIBLE CLEAN ENERGY B USD	PICTET FUNDS (EUROPE) S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	1 032 454,33
LU2146191130	ROBECO SUS WATER D USD	Robeco Institutional Asset Management B.V.	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	1 514 154,68
LU1683285164	CS Investment Funds 2 - Credit Suisse (Lux) Digital Health E	UBS FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	4 650 580,42
Total						56 774 331,96

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	1 003 851,07
	Coupons et dividendes en espèces	11 096,86
Total des créances		1 014 947,93
Dettes		
	Frais de gestion fixe	181 908,80
	Autres dettes	24 406,55
Total des dettes		206 315,35
Total des créances et des dettes		808 632,58

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	677 110,24
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,63
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			24 323 104,90
	FR001400CQI4	AMPLEGEST DIGITAL LEADERS LC	1 386 620,00
	FR0011184993	AMPLEGEST MIDCAPS IC	2 170 400,00
	FR0011631076	AMPLEGEST PME IC	1 790 302,80
	FR0010889857	AMPLEGEST PRICING POWER IC	2 449 644,60
	FR0011382233	AMPLEGEST PRICING POWER US IC	6 099 929,64
	FR0011321306	NOVA FLEXIBLE PART IC	4 087 858,36
	FR001400J5T3	OCTO CRD VLE INVESTN GRD-C	1 129 410,00
	FR0011299411	Octo Credit ISR Court Terme A	2 304 668,00
	FR0013496213	Octo Rendement 2025 IC	2 904 271,50
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			24 323 104,90

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	-279 829,24
Revenus de l'exercice à affecter Report à nouveau	-279 829,24
Sommes distribuables au titre du revenu net	-279 829,24

Action SICAV MARIGNAN

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-279 829,24
Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau	-279 829,24
Sommes distribuables au titre du revenu net	-279 829,24
Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	-279 829,24
Total	-279 829,24
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre d'actions Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 041 723,97
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1 041 723,97
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	23 647 145,30
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	24 688 869,27

Action SICAV MARIGNAN

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 041 723,97
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 041 723,97
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	23 647 145,30
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	24 688 869,27
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	24 688 869,27
Capitalisation	
Total	24 688 869,27
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			55 455 898,21	48,06
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			55 455 898,21	48,06
Biotechnologie			136 323,92	0,12
MEDESIS PHARMA SA	EUR	25 000	8 250,00	0,01
MODERNA INC	USD	3 200	128 073,92	0,11
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			13 753,01	0,01
BEYOND MEAT INC	USD	3 800	13 753,01	0,01
Divertissement			2 493 535,84	2,16
NETFLIX INC	USD	1 500	1 286 918,86	1,12
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	27 734	685 584,48	0,59
VIVENDI SE	EUR	202 500	521 032,50	0,45
Equipements et fournitures médicaux			2 520,00	0,00
MAUNA KEA TECHNOLOGIES	EUR	15 000	2 520,00	0,00
Grands magasins et autres			432 560,40	0,37
ALIBABA GROUP HOLDING-SP ADR	USD	5 300	432 560,40	0,37
Hôtels, restaurants et loisirs			725 492,35	0,63
MCDONALD'S CORP	USD	2 600	725 492,35	0,63
Logiciels			7 069 911,93	6,13
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	10 000	335 000,00	0,29
MICROSOFT CORP	USD	16 600	6 734 911,93	5,84
Marches de capitaux			1 659 640,00	1,44
BLACKSTONE INC	USD	10 000	1 659 640,00	1,44
Media			1 460 637,07	1,27
CANAL+ SADIR	GBP	202 500	495 760,87	0,43
HAVAS BV	EUR	202 500	328 536,00	0,28
LOUIS HACHETTE GROUP	EUR	202 500	305 775,00	0,27
PROSIEBEN SAT.1 MEDIA N	EUR	66 700	330 565,20	0,29
Médias et services interactifs			6 286 312,45	5,45
ALPHABET INC-CL A	USD	34 500	6 286 312,45	5,45
Ordinateurs et périphériques			9 641 736,45	8,36
APPLE INC	USD	40 000	9 641 736,45	8,36
Producteur et commerce d'énergie indépendants			1 158 226,52	1,00
AIR LIQUIDE SA	EUR	7 381	1 158 226,52	1,00
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			14 628 200,85	12,67
ADVANCED MICRO DEVICES	USD	10 000	1 162 672,06	1,01
ASML HOLDING NV	EUR	5 500	3 732 850,00	3,24
NVIDIA CORP	USD	65 000	8 402 011,74	7,27
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	USD	7 000	1 330 667,05	1,15

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services aux entreprises			150 095,44	0,13
VALBIOTIS SAS	EUR	98 747	150 095,44	0,13
Services aux professionnels			402 000,00	0,35
ARVERNE GROUP SA	EUR	100 000	402 000,00	0,35
Services de télécommunication diversifiés			551 041,11	0,48
CELLNEX TELECOM SA	EUR	18 061	551 041,11	0,48
Services de télécommunication mobile			1 041 600,73	0,90
AMERICAN TOWER CORP	USD	5 900	1 041 600,73	0,90
Vente par correspondance			7 602 310,14	6,59
AMAZON.COM INC	USD	36 000	7 602 310,14	6,59
TITRES D'OPC			56 774 331,96	49,21
OPCVM			56 774 331,96	49,21
Gestion collective			56 774 331,96	49,21
AMPLEGEST DIGITAL LEADERS LC	EUR	10 250	1 386 620,00	1,20
AMPLEGEST MIDCAPS IC	EUR	8 000	2 170 400,00	1,88
AMPLEGEST PME IC	EUR	8 580	1 790 302,80	1,55
AMPLEGEST PRICING POWER IC	EUR	7 670	2 449 644,60	2,12
AMPLEGEST PRICING POWER US IC	EUR	22 106	6 099 929,64	5,29
CM-AM SICAV - CM-AM Dollar Cash IC	USD	3 810	7 853 499,57	6,81
CS Investment Funds 2 - Credit Suisse (Lux) Digital Health E	USD	8 100	4 650 580,42	4,03
Echiquier Robotics K	EUR	3 000	987 720,00	0,86
Ginjer Actifs 360 I	EUR	390	817 151,40	0,71
M CLIMATE SOLUTIONS PART C	EUR	2 870	682 199,00	0,59
NATIXIS INT FDS LUX I THEMATIC WELLNESS FUND IA USD	USD	28 525,297	2 060 114,57	1,79
NOVA FLEXIBLE PART IC	EUR	32 013,9272	4 087 858,36	3,54
NSF SICAV Climate Change + I EUR	EUR	399,681	1 040 301,70	0,90
NSF SICAV - Convergence Technology Fund - Class I USD Acc	USD	2 201,014	2 185 357,54	1,89
NSF SICAV Wealth Defender Global Equity Fund I USD	USD	497,261	1 441 152,27	1,25
OCTO CRD VLE INVESTN GRD-C	EUR	1 000	1 129 410,00	0,98
Octo Credit ISR Court Terme A	EUR	200	2 304 668,00	2,00
Octo Rendement 2025 IC	EUR	2 550	2 904 271,50	2,52
PICTET FDS (LUX) SECURITY I C.	USD	2 450	1 025 844,64	0,89
PICTET FUNDS BIOTECH CL.P C	USD	3 335	2 836 563,72	2,46
PICTET - ROBOTICS-I USD	USD	4 400	1 741 237,85	1,51
PICTET WATER PCUSD	USD	4 870	2 582 895,37	2,24
QUAERO CAPITAL FUNDS LUX ACCESSIBLE CLEAN ENERGY B USD	USD	7 720	1 032 454,33	0,89
ROBECO SUS WATER D USD	USD	2 770	1 514 154,68	1,31
Total			112 230 230,17	97,27

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
CAC 40 FUT 0125	-200	45 030,00		-14 769 000,00
Sous-total 1.		45 030,00		-14 769 000,00
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		45 030,00		-14 769 000,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	112 230 230,17
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	45 030,00
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	3 356 919,21
Autres passifs (-)	-251 345,35
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	115 380 834,03

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action SICAV MARIIGNAN	EUR	28 810	4 004,88

SICAV MARIGNAN

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	95 498 296,34	76 987 419,69
Actions et valeurs assimilées	39 943 403,36	24 740 982,05
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	39 943 403,36	24 740 982,05
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	205 635,62
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	205 635,62
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	55 452 237,98	52 040 802,02
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	55 452 237,98	52 040 802,02
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	102 655,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	102 655,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	1 442 511,76	7 334,90
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 442 511,76	7 334,90
COMPTES FINANCIERS	4 044 855,57	7 710 619,00
Liquidités	4 044 855,57	7 710 619,00
TOTAL DE L'ACTIF	100 985 663,67	84 705 373,59

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	74 110 633,16	60 264 168,41
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	21 772 131,11	18 262 466,06
Report à nouveau (a)	0,00	135,78
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1 876 655,78	3 511 176,37
Résultat de l'exercice (a,b)	-117 011,50	-302 772,57
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	97 642 408,55	81 735 174,05
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	102 655,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	102 655,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	102 655,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	172 170,40	92 155,20
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	172 170,40	92 155,20
COMPTES FINANCIERS	3 068 429,72	2 878 044,34
Concours bancaires courants	3 068 429,72	2 878 044,34
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	100 985 663,67	84 705 373,59

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
CAC 40 FUT 0124	15 110 000,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	227 446,05	52 311,53
Produits sur actions et valeurs assimilées	241 304,78	194 537,54
Produits sur obligations et valeurs assimilées	15 128,76	11 000,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	-5 550,15
TOTAL (1)	483 879,59	252 298,92
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	58 893,52	25 117,48
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	58 893,52	25 117,48
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	424 986,07	227 181,44
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	541 998,84	529 963,43
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-117 012,77	-302 781,99
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1,27	9,42
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-117 011,50	-302 772,57

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0000297194 - Action SICAV MARIGNAN : Taux de frais maximum de 1,196 TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action SICAV MARIGNAN	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	81 735 174,05	106 149 878,57
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	0,00	0,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-6 287,25	-3 009,74
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 507 402,10	2 849 637,44
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-517 475,57	-1 010 985,98
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	36 329,49	900 150,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 020 065,00	0,00
Frais de transactions	-119 390,18	-67 059,47
Différences de change	-1 084 511,56	1 728 100,74
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	15 125 590,24	-28 249 420,52
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	30 828 234,20	15 702 643,96
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-15 702 643,96	-43 952 064,48
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	102 655,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	102 655,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	-53 884,05
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	-205 450,95
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-117 012,77	-302 781,99
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	97 642 408,55	81 735 174,05

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	15 110 000,00	15,47
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	15 110 000,00	15,47
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 044 855,57	4,14
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 068 429,72	3,14
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 044 855,57	4,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 068 429,72	3,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	30 563 475,10	31,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	24 993 723,58	25,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	12 511,76	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 642 946,34	2,71	1 401 909,23	1,44	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	1 430 000,00
	Coupons et dividendes en espèces	12 511,76
TOTAL DES CRÉANCES		1 442 511,76
DETTES		
	Frais de gestion fixe	143 588,00
	Autres dettes	28 582,40
TOTAL DES DETTES		172 170,40
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		1 270 341,36

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-2	-6 287,25
Solde net des souscriptions/rachats	-2	-6 287,25
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	28 812	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	541 998,84
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			26 942 798,12
	FR001400CQI4	AMPLEGEST DIGITAL LEADERS LC	1 250 500,00
	FR0011184993	AMPLEGEST MIDCAPS IC	2 275 600,00
	FR0011631076	AMPLEGEST PME IC	1 948 260,60
	FR0010889857	AMPLEGEST PRICING POWER IC	2 224 990,30
	FR0011382233	AMPLEGEST PRICING POWER US IC	4 792 801,86
	FR0011010206	LATITUDE EQUILIBRE PART I	1 286 019,76
	FR001400J5T3	OCTO CRD VLE INVESTN GRD-C	1 069 230,00
	FR0011299411	OCTO CREDIT COURT TERME-A	6 175 517,60
	FR0013496213	OCTO RENDEMENT 2025 FCP IC EUR CAP 3D	2 755 938,00
	FR0011321306	PATRIMOINE INTERNATIONAL IC	3 163 940,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			26 942 798,12

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	135,78
Résultat	-117 011,50	-302 772,57
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-117 011,50	-302 636,79

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-117 011,50	-302 636,79
Total	-117 011,50	-302 636,79

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	21 772 131,11	18 262 466,06
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 876 655,78	3 511 176,37
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	23 648 786,89	21 773 642,43

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	23 648 786,89	21 773 642,43
Capitalisation	0,00	0,00
Total	23 648 786,89	21 773 642,43

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	61 047 571,02	74 991 357,08	106 149 878,57	81 735 174,05	97 642 408,55
Nombre de titres	24 265	24 265	28 815	28 814	28 812
Valeur liquidative unitaire	2 515,86	3 090,51	3 683,84	2 836,64	3 388,94
Distribution unitaire sur +/- values nettes	19,54	8,24	1,87	0,00	0,00
+/- values nettes unitaire non distribuées	363,04	588,40	633,80	755,66	820,79
Distribution unitaire sur résultat	3,12	0,00	7,13	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,573	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-7,45	0,00	-10,50	-4,06

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
PROSIEBEN SAT.1 MEDIA N	EUR	66 700	369 117,80	0,38
TOTAL ALLEMAGNE			369 117,80	0,38
ESPAGNE				
CELLNEX TELECOM SA	EUR	18 061	644 055,26	0,66
TOTAL ESPAGNE			644 055,26	0,66
ETATS-UNIS				
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	10 000	1 334 027,15	1,36
ALPHABET- A	USD	34 500	4 361 361,99	4,47
AMAZON.COM INC	USD	36 000	4 950 081,45	5,07
AMERICAN TOWER CORP	USD	5 900	1 152 662,44	1,18
APPLE INC	USD	40 000	6 969 411,76	7,14
BEYOND MEAT INC	USD	3 800	30 606,33	0,03
BLACKSTONE INC	USD	10 000	1 184 796,38	1,21
MCDONALD'S CORP	USD	2 600	697 670,59	0,71
MICROSOFT CORP	USD	16 600	5 649 107,69	5,79
MODERNA INC	USD	3 200	288 000,00	0,30
NETFLIX INC	USD	1 500	660 923,08	0,68
NVIDIA CORP	USD	6 500	2 913 058,82	2,98
TOTAL ETATS-UNIS			30 191 707,68	30,92
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	6 710	1 181 765,20	1,21
ARVERNE GROUP	EUR	100 000	949 800,00	0,97
DASSAULT SYST.	EUR	10 000	442 350,00	0,45
MAUNA KEA AO	EUR	15 000	7 065,00	0,01
MEDESIS PHARMA SA	EUR	25 000	21 700,00	0,02
VALBIOTIS SAS	EUR	155 426	777 130,00	0,80
VIVENDI	EUR	202 500	1 959 390,00	2,01
TOTAL FRANCE			5 339 200,20	5,47
ILES CAIMANS				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD ADR	USD	5 300	371 767,42	0,38
TOTAL ILES CAIMANS			371 767,42	0,38
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	3 400	2 317 780,00	2,37
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	27 500	709 775,00	0,73
TOTAL PAYS-BAS			3 027 555,00	3,10
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			39 943 403,36	40,91
TOTAL Actions et valeurs assimilées			39 943 403,36	40,91
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMPLEGEST DIGITAL LEADERS LC	EUR	10 250	1 250 500,00	1,28
AMPLEGEST MIDCAPS IC	EUR	8 000	2 275 600,00	2,33
AMPLEGEST PME IC	EUR	8 580	1 948 260,60	1,99

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AMPEGEST PRICING POWER IC	EUR	7 670	2 224 990,30	2,28
AMPEGEST PRICING POWER US IC	EUR	22 106	4 792 801,86	4,91
CIC UNION DOLLAR CASH	USD	2 950	5 420 044,34	5,55
FCM ROBOTIQUE FCP I	EUR	3 000	743 400,00	0,76
GINJER ACTIF 360 I FCP 3DEC	EUR	390	783 545,10	0,80
LATITUDE EQUILIBRE PART I	EUR	19,32	1 286 019,76	1,32
M CLIMATE SOLUTIONS C	EUR	2 870	887 174,40	0,91
OCTO CRD VLE INVESTN GRD-C	EUR	1 000	1 069 230,00	1,10
OCTO RENDEMENT 2025 FCP IC EUR CAP 3D	EUR	2 550	2 755 938,00	2,82
PATRIMOINE INTERNATIONAL IC	EUR	26 000	3 163 940,00	3,24
TOTAL FRANCE			28 601 444,36	29,29
LUXEMBOURG				
CS LUX DIG HEALTH EQY-B USD	USD	8 100	4 759 281,45	4,87
NATIXIS INT FDS LUX I THEMATIC WELLNESS FUND IA USD	USD	28 525,297	1 915 454,33	1,96
NSF CLIM CHAN PLUS -I EUR-	EUR	399,681	1 101 596,78	1,13
NSF SICAV CONVERGENCE TECHNO I USD DIST	USD	2 201,014	1 957 986,20	2,01
NSF-WEALTH DEFEN GL EQ-I USD	USD	497,261	1 141 337,75	1,17
OCTO CREDIT COURT TERME-A	EUR	560	6 175 517,60	6,33
PICTET FDS (LUX) SECURITY I C	USD	2 450	850 072,40	0,87
PICTET FUNDS BIOTECH CL.P C	USD	3 335	2 701 289,64	2,76
PICTET - ROBOTICS-I USD	USD	4 400	1 409 513,12	1,45
PICTET-WATER-PC\$	USD	4 870	2 361 487,24	2,41
Quaero Capital Funds (Lux) - Accessible Clean Energy B-USD	USD	7 720	1 106 370,32	1,14
ROBECOSAM SUS WATER EQ D USD	USD	2 770	1 370 886,79	1,40
TOTAL LUXEMBOURG			26 850 793,62	27,50
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			55 452 237,98	56,79
TOTAL Organismes de placement collectif			55 452 237,98	56,79
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CAC 40 FUT 0124	EUR	-200	102 655,00	0,10
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			102 655,00	0,10
TOTAL Engagements à terme fermes			102 655,00	0,10
TOTAL Instruments financier à terme			102 655,00	0,10
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-102 655	-102 655,00	-0,10
TOTAL Appel de marge			-102 655,00	-0,10
Créances			1 442 511,76	1,48
Dettes			-172 170,40	-0,18
Comptes financiers			976 425,85	1,00
Actif net			97 642 408,55	100,00

Action SICAV MARIIGNAN	EUR	28 812	3 388,94
-------------------------------	------------	---------------	-----------------